









COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL CRS DU 6 OCTOBRE 2022.

DECLARATION PREALABLE.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Nous voici aujourd'hui réunis pour le dernier CHSCT sous cette forme. En effet, dès l'année prochaine nous basculerons sur un nouveau schéma de formation spécialisée CHSCT CRS. Nous sommes satisfaits d'avoir su préserver « notre » comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail CRS.

Nous déplorons néanmoins les futures modifications structurelles de cette commission, la qualité de nos travaux ne sera plus reconnue et le risque porte également sur la déperdition de la parole que nous portons. Il est bien évident, d'ores et déjà, qu'une seule réunion par an ne nous parait pas pertinent.

Négligés pendant des années, les personnels de soutien n'ont plus besoin de montrer leur importance au sein des services.

Ces personnels ont ici toute leur place et notre rôle permet de pouvoir faire remonter les problématiques des collègues, sans le filtre de la Zone, ou de la compagnie.

Des annonces récentes du Ministre de l'Intérieur sont venues dissiper dans nos rangs de légitimes interrogations.

En effet, lors du CHSCT du 23 juin, la question sur les créations de compagnies vous a été posée. Votre réponse fût : rien ne sera fait avant le vote à l'assemblée nationale ! La réalité est toute autre !

Nous savions pourtant à l'époque que la réflexion était lancée, pourquoi avoir dissimulé cela ?

Sur les 4 implantations dévoilées dans la presse, nous sommes sceptiques quant au schéma indemnitaire. De plus, cela appelle pourtant à des questions de fond, à l'heure où nombre de CRS sont en déficit de personnels CEA, Officiers, Personnels Techniques et Administratifs, Extinction de la filière des Ouvriers d'Etat spécialité cuisiniers, comment vont être composées ces nouvelles unités ? Qui servira de gardefou dans cette création ?

Attention à ne pas déliter petit à petit notre savoir-faire, nos traditions et le respect de nos textes qui font le socle de l'institution CRS.

NOUS les CRS, restons attachés viscéralement à nos textes, nos doctrines d'emploi, nos formations. Il est hors de question de travailler à la section, la demi-compagnie doit rester le schéma.

NOUS les CRS, ne sommes pas les palliatifs des autres services, il est temps de se faire respecter par nos autorités d'emploi.

NOUS les CRS devront revenir à des typologies de missions et activités propres à la Direction Centrale des CRS (activité de maintien de l'ordre, activité de service d'ordre, protection de la souveraineté, sauvegarde des personnes et des biens, sécurité routière, formation continue...)

Nous nous interrogeons aussi sur la mise en place des décisions du CHSCT régulièrement remises en cause, les temps de travail et de repos, l'intégration du temps de repas dans la DMJ, les temps de transport qui sont intégrés dans un temps de travail lors d'hébergement hôtelier, ou plus récemment l'heure de sport, et la conduite ou le transport des personnels de soutien dans des véhicules sérigraphiés.

Sur tous ces sujets, nous avons travaillé pour que nos collègues obtiennent de meilleures conditions de vie au travail, que les risques de blessures soient identifiés et réduits au maximum. Les DUERMI et les PMS ont permis de mettre en lumière des lacunes de part et d'autre, mais c'est ensemble et grâce à cette instance que les choses ont évolué.

Les réflexions ont porté sur l'état de santé physique et psychologique de tous, pour réduire les impacts afférents à la vie professionnelle d'un agent qui dépend de l'actualité. Des mois, voire des années, à être en déplacement, loin des siens, loin de tout, et pourtant toujours disponible, combien de collègues n'ont pas vécu Noël chez eux, combien ont loupé le spectacle de fin d'année des enfants, mais nos collègues sont fiers de servir l'institution, malgré tout l'esprit de camaraderie perdure dans notre maison, et le 8 décembre reste aussi notre date anniversaire.

Fidèle à nos valeurs, nous continuerons sans relâche à questionner l'administration, à proposer des évolutions pour les personnels, avec l'ensemble des organisations qui composeront prochainement le bloc syndical.

Nous n'avons jamais fermé la porte du dialogue, ouvert et constructif, nous sommes ensemble la force syndicale historique de TOUS les personnels, incontournable à chaque élection, incontournable lors du Beauvau de la sécurité, incontournable au sein de la DC CRS.

Nous demandons que cette déclaration soit annexée au présent procès-verbal.

